



Municipalité de Petit-Saguenay
RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
DE LA MUNICIPALITÉ DE PETIT-SAGUENAY
TENU LE 15 NOVEMBRE 2010

En vertu des dispositions de l'article 955 du Code municipal, le maire ou la mairesse doit présenter son rapport sur la situation financière de la municipalité quatre semaines avant l'adoption du budget. En conséquence, c'est avec grand plaisir que je vous transmets aujourd'hui les états financiers de l'exercice qui se termine le 31 décembre 2009, ainsi que le rapport du vérificateur sur ces états, les indications préliminaires sur les résultats d'exploitation pour l'exercice 2010, ainsi que les orientations générales du budget de 2011.

1. ÉTAT CONSOLIDÉ DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2009

Revenus :

Taxes	600 462 \$
Tenant lieu de taxes	101 569
Autres revenus	120 680
Transferts	731 733

Total des Revenus : 1 554 444 \$

Dépenses :

Administration générale	288 154 \$
Sécurité publique	61 407
Transport	176 259
Hygiène du milieu	171 990
Urbanisme/Aménagement	53 557
Loisirs et culture	109 960
Frais de financement	196 662
Investissements	479 305

Total des dépenses 1 537 294
Surplus de fonctionnement 17 150

1.1 État du surplus ou déficit

Les derniers états financiers démontrent que l'exercice terminé le 31 décembre 2009 s'est soldé par un surplus de fonctionnement de 17 150 \$. Le solde des fonds à la fin de l'exercice totalise 4 977 738 \$ incluant les investissements et les amortissements accumulés depuis la fondation de la municipalité en 1919.

1.2 État de la dette à long terme

Au 31 décembre 2009, la dette à long terme de la municipalité était de 946 877 \$ soit 1 262\$ per capita comparativement à 1 315 \$ en 2008. Le montant de la dette à long terme représentait 6.04 % du total de l'évaluation imposable.

2. INDICATIONS SUR LES RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE 2010

Pour l'année en cours, les revenus totaux seront de l'ordre d'environ 1 750 585 \$ comprenant 188 764 \$ pour la rénovation de l'aréna et de 20 457 \$ pour les infrastructures municipales (Taxe d'accise), les dépenses totales seront sensiblement les mêmes. Les estimations sont faites en tenant compte des imprévus pour les derniers mois de la présente année. Ceci étant dit, nous prévoyons terminer l'année financière avec un budget équilibré.

2.1 Les dossiers ayant retenu l'attention en 2010 sont :

- Restructuration du site Internet
- Élaboration du schéma d'aménagement M.R.C.
- Réfection du chemin (Association de la rivière Petit-Saguenay)
- Plan d'action gouvernementale en faveur des municipalités dévitalisées
- Acquisition d'équipements en incendie
- Projet de mise en valeur du territoire forestier (Laboratoire rural)
- Continuité d'amélioration du Cœur du village

3. ORIENTATIONS GÉNÉRALES DU BUDGET POUR L'EXERCICE DE 2011

- Consolidation des chemins municipaux
- Consolidation des emplois à la scierie
- Dynamisation du Cœur du village
- Adoption du schéma d'aménagement de la MRC
- Téléphonie cellulaire et internet sur l'ensemble de la municipalité
- Amorcer les travaux de la taxe d'accise 2010-2013 571 683 \$ part municipale 86 800 \$ (Eau potable, assainissement des eaux et voirie, amélioration des chemins municipaux
- Continuité d'amélioration du Cœur du village

EN CONCLUSION

C'est avec un immense plaisir comme mairesse que j'ai de vous informer des dossiers réalisés et à venir du conseil municipal. Depuis déjà un an, le nouveau conseil est en place et je peux vous assurer que nous travaillons très fort à réaliser nos objectifs au meilleur de notre connaissance pour poursuivre le développement et la mise en valeur des actifs de la municipalité.

En ce sens, le dossier de l'assainissement des eaux usées suit son cours. D'autre part, le service d'incendie s'est grandement amélioré par l'acquisition de nouveaux équipements grâce au programme des territoires en difficultés de la MRC du Fjord ainsi que l'implication de la municipalité. Également, le chemin St-Etienne qui demande des investissements annuels a fait l'objet de travaux qui, espérons, répond aux besoins des citoyens.

Nous nous sommes impliqués dans la mise en place du schéma d'aménagement de la MRC pour y faire inscrire nos priorités de développement, comme par exemple, l'agrandissement du périmètre urbain et le développement du terrain de villégiature au lac Alphé. Le conseil municipal est conscient de l'importance d'offrir des terrains pour la construction de résidences de villégiature aux personnes désireuses de s'établir chez-nous.

Le dossier de la scierie de Petit-Saguenay nous préoccupe énormément. Avec le comité de développement, nous avons mis tous les efforts possibles pour trouver une solution à la relance de l'usine après l'annonce de l'abandon du projet Perfecta. C'est dans ce contexte et afin d'appuyer les travailleurs que le projet du Cœur du village a pris son ampleur avec l'aménagement de la promenade. L'acquisition de la scierie par des partenaires du territoire est un enjeu majeur. C'est un moteur de notre économie et il faut garder ces emplois ici dans notre municipalité, pour nos familles.

Nous n'avons pas ménagé nos efforts pour les autres secteurs. Tous nos intervenants ont pu compter sur notre appui grâce à la Politique nationale de la ruralité qui a permis la réalisation de nombreux projets : les organismes de loisirs, communautaires et touristiques. Il faut souligner d'une façon particulière le résultat final des travaux de rénovation de l'aréna (1 082 756 \$) qui est extraordinaire.

Au cours de la prochaine année, nous finaliserons le pavage du chemin de la rivière Petit-Saguenay, par un traitement de surface comme celui du chemin du quai. Nous donnerons suite également, dans la mesure de nos moyens et avec l'aide de nos partenaires gouvernementaux, au projet Petit-Saguenay 2020. Dans ce contexte, nous travaillerons à améliorer les services aux aînées afin de leur permettre de demeurer dans leur milieu le plus longtemps possible.

Je m'en voudrais de ne pas souligner le travail des organismes du milieu qui se mobilisent pour améliorer la qualité de vie de tous et je tiens à vous mentionner que le succès d'une municipalité repose sur le travail d'une équipe, composée d'élus et d'employés.

Finalement, nous sommes en mesure de vous annoncer, qu'au cours de la prochaine année, le taux de taxation restera le même.

C'est lundi le 13 décembre 2010 à 19 h 30 que se tiendra la séance extraordinaire du conseil municipal au cours de laquelle le budget sera adopté. Bienvenue à tous.

Thérèse Gaudreault Mairesse de Petit Saguenay le 15 novembre 2010

LISTE DES TÂCHES DES MEMBRES DU CONSEIL ET DES EMPLOYÉS DE LA MUNICIPALITÉ

DOSSIERS MUNICIPAUX

Chemins municipaux/Déneigement	Guy Houde & Jérôme Boudreault
Fête des bénévoles	Ginette Côté & Jérôme Boudreault
Mesures d'urgence	Frédéric Houde
Croix-Rouge	Frédéric Houde & Francis Boudreault
Embellissement & Environnement	Guy Houde & Frédéric Houde
Urbanisme (C.C.U.)	Thérèse Gaudreault & Jérôme Boudreault
Incendie	Frédéric Houde

ORGANISMES PARA-MUNICIPAUX

Société de Gestion (V.V.F.)	Marie-Claire Lavoie & Jérôme Boudreault
Association de la rivière Petit-Saguenay	Marie-Claire Lavoie
Loisirs (O.T.J.)	Marie-Claire Lavoie & Guy Houde
Comité Dével. Économique (C.D.E.)	Thérèse Gaudreault
Office Municipal d'Habitation	Marie-Claire Lavoie
Bibliothèque	Ginette Côté
Comité touristique	Francis Boudreault

DOSSIERS EXTÉRIEURS ORGANISMES

Mun. Rég. de Comté (MRC)	Thérèse Gaudreault
Comité d'accueil (ATR.)	Alexis Lavoie
Sûreté du Québec	Francis Boudreault
Table Jeunesse	Ginette Côté
Comité des Familles	Ginette Côté
Transport Adapté	Guy Houde
M.F.R.	Ginette Côté

PERSONNEL

Alexis Lavoie, Sec.-très. et directeur général

Julien Lavoie, adjoint administratif et inspecteur en bâtiment par intérim

Valérien Houde, employé municipal et inspecteur en bâtiment

Hervé Pelletier, employé municipal et inspecteur en bâtiment

Octave Lavoie, employé municipal adjoint,

Gilles Mansour, Jacques-Yvon Houde surveillants: fin de semaine de garde

Gilbert Lavoie, Directeur des loisirs Aréna de la Vallée

Serge Lavoie, préposé à l'entretien Aréna de la Vallée

Nicole Bergeron, Préposée au restaurant